Délibération n°2026-170

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 24 septembre 2026

EAU ET ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL 2025 CANAL BELLETRUD

Paul Euzière
Conseiller municipal de Grasse
Conseiller communautaire
Président du groupe *« Grasse à Tous »*

Ce rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement de la Régie du Canal Belletrud pour 2025 est volumineux et documenté.

Il comporte beaucoup de chiffres.
Il faut regarder ceux qui nous disent réellement où nous en sommes et, surtout, où nous allons.

Nous voudrions pointer <u>trois sujets : les pertes d'eau, l'endettement et le renouvellement du patrimoine.</u>

D'abord, les pertes d'eau :

Le rendement du réseau est de 82,3 % pour le Moyen Pays, pratiquement au même niveau qu'en 2024, mais seulement de 73,7 % à Saint-Vallier.

Cela signifie **qu'une part importante de l'eau mise en distribution n'arrive pas jusqu'à l'usager.**

Le Rapport indique lui-même un indice linéaire des volumes non comptés de 5 m³ par kilomètre et par jour dans le Moyen Pays, et de 6,6 à Saint-Vallier, alors que la référence nationale indiquée dans le rapport est de 3,4 m³.
.
Autrement dit, derrière les taux de rendement qui peuvent paraître satisfaisants au premier regard, **il existe encore un problème significatif de pertes sur nos réseaux.**

Et **cette question n'est pas seulement environnementale.**

C'est aussi **une question financière** : chaque m³ produit, traité, pompé puis perdu dans le réseau a un coût pour la collectivité.

Nous devons donc **<u>savoir précisément quel est le volume annuel perdu, où se situent les principales pertes, et selon quel calendrier elles seront résorbées.</u>**

Deuxième question : l'endettement

Le Rapport fait état **d'une augmentation sensible de l'encours de la dette du service de l'eau potable**.

Entre 2024 et 2025, celui-ci passe de 1,043 million d'€ à 1,367 million d'€, soit **une augmentation de près de 324 000 €, ou environ 31 %.**

Il ne s'agit évidemment pas de contester par principe le recours à l'emprunt.
Une régie doit investir et le renouvellement des infrastructures nécessite des moyens importants.

Mais lorsque la **dette augmente de près d'un tiers en une seule année**, la question légitime est : pour financer exactement quels investissements, et avec quelles conséquences pour les années à venir ?

Le Rapport affirme que la situation financière demeure saine et que la capacité d'emprunt reste importante. Très bien. Mais cela ne dispense pas de regarder la trajectoire.

Car les investissements d'aujourd'hui produisent les remboursements de demain.

Troisième sujet : le renouvellement des réseaux

C'est probablement là que se trouve **le véritable enjeu des prochaines années**.

Le Rapport fait apparaître **un taux moyen de renouvellement du réseau de seulement 0,10 % dans le Moyen Pays en 2025, contre 0,93 % à Saint-Vallier.**

Or, le Rapport présente par ailleurs des orientations qui visent, selon les secteurs, des taux de renouvellement beaucoup plus élevés, de l'ordre de 0,8 à 2 %.

Notre question est très simple : **quel est le programme pluriannuel réellement financé qui permettra de passer du constat à l'action ?**

- Combien de kilomètres allons-nous renouveler en 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030 ?
- Combien cela coûtera-t-il ?
- Quels emprunts seront nécessaires ?
- Quel sera l'impact sur le prix de l'eau ?
- et surtout, **quelles sont les canalisations considérées comme prioritaires au regard de leur âge, de leur état et des pertes qu'elles génèrent ?**

Nous avons ici une responsabilité collective : ne pas gérer le réseau uniquement lorsque survient une casse, une fuite ou une urgence.

L'eau est un patrimoine essentiel.

Le véritable indicateur de bonne gestion n'est pas seulement le nombre de travaux réalisés au cours de l'année ; c'est notre capacité à programmer suffisamment tôt le renouvellement de ce patrimoine.

Nous demandons que **le programme pluriannuel de renouvellement, son financement, son calendrier et son impact sur l'endettement et le prix de l'eau soient présentés de manière beaucoup plus précise au conseil communautaire.**

Derrière les kilomètres de canalisations, les taux de rendement et les millions d'€ d'investissement, il y a une question très concrète : **sommes-nous en train de préparer durablement le réseau d'eau de demain, ou sommes-nous simplement en train de réparer celui d'hier ?**